



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

CHRS

Question écrite n° 113614

Texte de la question

M. Jean-Marie Morisset appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité sur les financements nécessaires attendus par les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), dans le cadre du projet de loi de finances pour 2007. En effet, la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS) demande, en priorité, que le budget attribué aux CHRS dans le PLF pour 2007 intègre le rebasage complémentaire de 6 millions d'euros, tel que le préconisait le rapport IGAS/IGF de mars 2005, relatif à la situation financière des CHRS. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures envisagées afin de pouvoir maintenir les missions exercées par les CHRS.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Morisset](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113614

Rubrique : Institutions sociales et médico-sociales

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13112